



ESTI

by Hitachi Zosen INOVA

HZI ESTI : INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2023
Publié en 2024

Informations calcul et période de référence

Les indicateurs sont calculés au titre de l'année **2023**

La date de fin de la période de référence choisie pour le calcul des indicateurs est le **31/12/2023**.

63 salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs sur la période de référence (en effectif physique)

Niveau de résultat global

NC

Total des points obtenus aux indicateurs calculables : **0**

Nombre de points maximum pouvant être obtenus aux indicateurs calculables : **10**

Publication des résultats obtenus

Résultats publiés le **01/03/2024** via une publication sur le site <https://esti-france.fr/>.



ESTI

by Hitachi Zosen INOVA

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes

L'indicateur n'est pas calculable car effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif total

0 / 40

Nombre de points obtenus à l'indicateur
Écart en faveur des undefined

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

L'indicateur n'est pas calculable car absence de retours de congé maternité

Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes

L'indicateur n'est pas calculable car les effectifs comprennent moins de 5 femmes ou moins de 5 hommes

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

0 / 10

Nombre de points obtenus à l'indicateur
Femmes sur-représentées